LA CHAMBRE HAUTE AURA BIENTÔT UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Bataille pour la présidence du Sénat

Le nom du prochain président du Sénat demeure encore inconnu mais la liste de noms des prétendants circule avec insistance. La nomination à la tête de cette institution n'est pas un évènement banal puisqu'elle indique chez nous la «direction du vent» qui souffle dans les plus hautes sphères du pays.

Abla Chérif - Alger (Le Soir) - Les dernières sénatoriales ont donné la victoire, on le sait, au RND d'Ouyahia permettant ainsi à ce parti de garder la majorité au sein de la Chambre haute et son statut de premier groupe parlementaire.

Très sereinement, les dirigeants de ce parti ont tenu à gérer avec souplesse le cafouillage qui a suivi les premiers résultats des élections donnant le FLN en tête du suffrage. En tête oui, mais sans rien changer à la vérité des chiffres (les sièges nouvellement renouvelés ajoutés à ceux déjà existants) qui par simple opération de calcul ont permis d'établir la suprématie du RND. «Il y a eu des lectures erronées et parfois tendancieuses», s'est simplement contenté de déclarer M. Chihab, membre du BP de ce parti.

Mais très vite, l'incident éphémère est dépassé, mis sur le compte exclusif de la discorde entre les deux chefs de parti. Une discorde qui a très rapidement pris l'allure de guerre centrée sur les visions stratégiques de politique à mettre en œuvre autour du président de la République et accentuée sans doute par la question de savoir qui des deux hommes a le plus de chance d'être nommé à la tête de la Chambre haute.

Oui le nom d'Ouyahia a été et demeure en lice compte tenu d'abord de son assise au Sénat, de son aptitude à gérer les moments difficiles et, fait récent, de la stratégie du «silence» à laquelle il s'est volontairement astreint ces dernières semaines pour éviter manifestement de se mouiller dans le débat qui fait rage sur la scène politique. Fin politicien, il n'est pas sans ignorer la délicatesse et l'opacité d'une situation où toute déclaration ou prise de position dans des évènements liés à une guerre de clans peut induire à des conséquences fâcheuses pouvant aller jusqu'à la disgrâce aux yeux des principaux responsables du pays. Oui mais…

A tort ou à raison, Ouyahia a quand même eu la réputation d'avoir entretenu des liens trop étroits avec le DRS et son ancien responsable, véritable «bête noire» (ou casse-tête) d'El-Mouradia, et cela n'est pas sans diminuer ses chances de se voir promu au poste de deuxième homme du pays.

Car c'est de cela dont il s'agit en fait : désigner la personne valable et apte à assurer une transition en cas de vacance de pouvoir. Question lancinante dans un environnement politique marqué par les prémices d'une préparation de succession. Dans ce cadre, Ouyahia semble donc avoir la tâche difficile face à un Saâdani beaucoup plus à l'aise et semblant jouir d'une plus grande avance sur tous les noms qui circulent sur la «liste» en question.

Ancien président du Sénat jusqu'en 2007, responsable du FLN à la tête duquel il a été imposé suite à un véritable coup de force, beaucoup semblent penser que son accession à la tête de l'institution ne souffre aucun doute (très peu du moins) en raison de son rôle prépondérant dans les arcanes de la politique.

Lentement, mais sûrement, il a gravi les échelons au point d'en arriver aujourd'hui à incarner le porte-voix même du président de la République se permettant des déclarations intempestives parfois farouches y compris à l'égard du Premier ministre, du DRS et même du patron du RND traité avec dédain après avoir refusé sa proposition de création d'un front élargi pour le soutien du programme du Président Bouteflika. Pour beaucoup, il y a donc de très fortes chances pour que Saâdani poursuive son ascension jusqu'au siège de la présidence du Sénat. Mais pour cela, il faudra donc écarter Abdelkader Bensalah.

Photo : Samir Sid

Le nom du président du Sénat ne sera connu qu'après la désignation des membres du tiers présidentiel.

L'homme qui bénéficie, dit-on, d'une grande confiance auprès de Bouteflika ne serait cependant plus en mesure d'assumer son rôle. Après 15 ans passés à la tête du Sénat, il est aujourd'hui présenté comme un homme malade, affaibli, et l'on envisage difficilement de le voir incarner le rôle de chef d'Etat en cas de vacance de pouvoir. Depuis l'intervention chirurgicale (subie à l'hôpital Cochin de Paris) qui l'a maintenu deux mois absent du pays, il s'est totalement éclipsé de la scène politique se contentant de faire des apparitions formelles au Sénat lors d'évènements comme la présentation de la loi de finances 2016. Mais là encore, les photographes de la presse se sont vu interdire de prendre en photo l'actuel président de la Chambre haute…

Deux noms subsistent encore : celui de Abdelmalek Sellal et Lakhdar Brahimi. Les chances de voir Sellal accéder à la présidence du Sénat sont égales, affirment certaines sources, à celles de Ammar Saâdani. Il jouit lui aussi et sans conteste d'une grande confiance auprès du président de la République qui l'a maintenu au poste de Premier ministre en dépit des «bourdes» commises lors de ses sorties publiques.

Certains affirment même qu'elles ont contribué à générer une sorte de sympathie au sein de la societé. Reste enfin Lakhdar Brahimi. Diplomate, ancien ministre des Affaires étrangères, il a été récemment reçu par le Président Bouteflika et on le dit pressenti à de hauts postes de responsabilité en Algérie. Des personnalités, qui se disent au fait des informations les plus sensibles, croient savoir qu'il est déjà tout désigné pour assurer une transition en douceur…

Ce qu'il faut savoir, c'est que le nom du président du Sénat ne sera officiellement connu qu'après la désignation des membres du tiers présidentiel. Essentiellement composé de personnalités appréciées par le chef de l'Etat, le groupe compte 24 membres. L'actuelle composante du tiers présidentiel sera probablement écartée, affirment différentes sources, car ayant «déçu Bouteflika» en contestant notamment la loi de finances 2016.

A. C.

POUR LE PÔLE DES FORCES DU CHANGEMENT

«La révision de la Constitution n'est pas une priorité»

Le pôle des forces du changement a réitéré, hier, son rejet de l'initiative présidentielle de révision constitutionnelle qui, selon une déclaration signée de son coordinateur, M. Ali Benflis, «ne saurait constituer une priorité compte tenu des dangers qui guettent le pays».

Après avoir souligné que «la volonté populaire est la seule source de tous les pouvoirs, et qu'il serait inacceptable que ce même pouvoir, illégitime, qui a violé à maintes reprises la Constitution, propose son amendement, surtout que la vacance du pouvoir a permis à des forces extra-constitutionnelles de s'accaparer du centre de décision», il a tenu à affirmer que «toute révision de la Constitution qui engage l'avenir du pays exige que le peuple soit consulté à travers des élections propres et honnêtes».

De même qu'il estime que «seule une instance indépendante nationale sera en mesure de conduire ce processus dans toutes ses étapes : révision des listes électorales, préparation, supervision et contrôle y compris l'examen des recours et la proclamation définitive des résultats, en dehors de toute ingérence de l'administration».

Sur un autre plan, le communiqué affirme que les formations constituant le pôle rejettent la loi de finances 2016 «passée en force, adoptée par un Parlement qui manque de légitimité, et qui sera suivie sous peu, sans aucun doute, d'une loi de finances complémentaire». A ce propos, il «attire également l'attention sur les menaces qui en découlent sur le pouvoir d'achat des citoyens et sur la stabilité et la sécurité du pays».

Abordant la coordination entre les différentes forces de l'opposition, les membres du pôle ont réitéré leur «attachement total au processus initié par l'Instance de concertation et de suivi de l'opposition (Icso), en particulier à la tenue de son prochain congrès dans les délais prévus» avant d'inviter toutes les autres forces de l'opposition à se joindre à ce processus.

Le communiqué précise qu'avant d'aborder ces questions, les présents avaient récité la Fatiha à la mémoire de feu Hocine Aït-Ahmed et «souligné à sa juste valeur l'hommage qui a été rendu par le peuple algérien au défunt Hocine Aït-Ahmed, faisant de ses funérailles un moment exceptionnel de ferveur et de communion avec les principes et valeurs démocratiques défendus par le défunt tout au long de sa vie. Ces funérailles populaires spontanées et sincères traduisent une adhésion massive du peuple algérien aux libertés démocratiques, à la liberté d'expression et à l'héritage national et humain du défunt, ainsi qu'à sa considération aux nobles fils de ce pays, qui ont toujours privilégié la volonté populaire comme source unique du pouvoir», y est-il précisé.

Photo : samir Sid

Le parti de Benflis rejette l'initiative de révision constitutionnelle.

R. N.